2 M. Schneuwly, archiviste Fribourg

LA GRUYÈRE

ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4 50
» . . . 6 mois, » 2 50
Etranger . 1 an, » 9 —
» . 6 mois, » 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : *Rue du Tir 131*, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁸⁰ 2²⁸ 5⁰⁰ 8⁵⁵ — Bulle, arr. 8⁵⁸ 1²⁰ 4⁸⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : 30 c. la ligne
Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

Bulle, le 2 septembre 1904.

La France en Orient.

Depuis la rupture des relations franco-vaticanes, la question du protectorat des chrétiens en Orient est vivement commentée dans les sphères diplomatiques et la presse. Si pour le moment le gouvernement français n'a pas encore renoncé à cette prérogative qu'il détient depuis des siècles, on ne sait ce qu'il résultera de l'état actuel des choses. Le récent décès de trois prélats, Mgr Duval, vicaire apostolique de Syrie, Mgr Timoni, archevêque de Smyrne et Mgr Bonnetti, délégué apostolique à Constantinople, laisse au pape Pie X l'entière liberté d'affirmer par des choix significatifs la politique qu'il entend suivre, à l'égard de la France, en Orient. Le pape peut confier les trois postes vacants à des hommes disposés à subir les influences allemandes, autrichiennes ou italiennes. Pie X est libre de pourvoir les emplois et sièges vacants en Orient sans tenir compte de la prérogative française, car le Vatican n'est nullement intervenu dans les traités qui confièrent à la France le protectorat de la chrétienté dans le Levant. Les papes n'ont adhéré ni aux capitulations de François Ier, Louis XIV et Louis XV, ni au traité de Paris de 1856, ni au traité de Berlin de 1878. Le Concordat est muet sur le protectorat en Orient.

Que fera Pie X ?

Eh bien ! malgré tout, à moins que la France ne renonce formellement à ses droits de protectorat dans le Levant, on peut croire que le pape continuera comme ses prédécesseurs, à la respecter et à en imposer le respect. La plupart des journaux français, du moins, le croient. Et on peut résumer leurs arguments comme suit :

Il va de l'intérêt supérieur de l'Eglise catholique, que la France demeure en Orient ce qu'elle est actuellement.

Autour des Lieux Saints, l'Eglise romaine et la France, en dépit d'elles-mêmes, demeurent solidaires. Si l'appui de la France manque, là-bas, aux chrétientés franques, celles-ci périclitent ; car la France n'est pas suppléable en tant que gardienne de ses chrétientés du Levant.

Sa primauté de droit, en effet, s'appuie sur une primauté de situation. De toutes les nations catholiques, la France est celle qui, de beaucoup, consent aux plus grands sacrifices publics et privés. La faculté de médecine de Beyrouth, dirigée par des jésuites français, est exclusivement soutenue par des capitaux français. Cet institut, réputé dans tout l'Orient, contribue, plus qu'aucun autre, au prestige français en ces contrées, parce que, de tous les arts européens, celui de guérir les malades est le plus apprécié et admiré des Asiatiques. Les écoles, les hôpitaux ont tellement propagé la langue française que tous les valis et fonctionnaires turcs, de Smyrne à Jaffa, la parlent couramment. Depuis quelques années, le sultan a ordonné que l'enseignement du français fût obligatoire dans toutes les écoles publiques de son empire.

Ainsi, cette prééminence de droit se trouve en harmonie avec une prédominance de fait qu'aucune nation catholique n'est encore à même de disputer.

Trois Etats peuvent se disputer ce protectorat : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie. L'Allemagne, mi-partie luthérienne, mi-partie catholique, a trop d'intérêts politiques et commerciaux engagés en Turquie pour assumer une pareille tâche. N'est-ce pas Guillaume II qui, autant qu'il était en son pouvoir, a entravé les efforts collectifs des puissances pour arracher les Arméniens et les Crétois aux massacres systématiques ordonnés par le Sultan ?

L'Autriche-Hongrie a trop d'intérêts engagés dans les Balkans pour jouer le rôle d'une protectrice impartiale et désintéressée. En outre, depuis que l'empereur Joseph II, par une politique analogue à celle que la France pratique aujourd'hui, a dispersé dans son empire les ordres religieux, la fécondité apostolique de l'Autriche a singulièrement diminué.

Reste l'Italie, qui abonde en moins de toutes couleurs et de toutes règles, et qui pourrait pourvoir tous les établissements d'un personnel aussi nombreux que celui de la France, sinon d'égale valeur. Mais les relations du Saint-Siège avec l'Italie, jusqu'à nouvel ordre, ne sont guère meilleures qu'avec la France, et le pape n'a pas encore accepté les conditions qui feraient déchoir le pontificat romain au rang de pontificat italien. De plus, l'Italie n'est pas plus désintéressée que l'Autriche dans les affaires turques. Elle a déjà jeté son dévolu sur la Tripolitaine, et, par delà l'Adriatique, elle hasarde des regards d'envie, soit pour elle-même, soit pour sa nouvelle parente, la principauté de Montenegro, sur une portion de l'Albanie.

* * *

La France, au contraire, n'a jamais cessé de proclamer et de soutenir le principe de l'intégrité de l'empire ottoman. Elle n'a pas d'ambition à l'encontre de la Turquie.

Que la France, volontairement ou non, abandonne son poste en Orient, nulle puissance catholique n'est capable de lui succéder utilement pour l'Eglise catholique. Ceux qui bénéficieront de l'abandon, ce seront les Grecs orthodoxes, protégés par la Russie, les protestants protégés par l'Allemagne.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 53

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Et les deux jeunes filles rougissaient presque de la faute commise par cet enfant.

Philippe, lui, n'y pensait déjà plus.

Il les considérait, si belles toutes deux, quoique de beauté si différente.

L'étrangeté de l'aventure l'amusait ; il se sentait jeté tout à coup dans un monde qu'il ne connaissait pas, perdu très loin des habitudes convenues de la civilisation raffinée.

Et cela ne manquait pas de charme, en effet, ce retour à tâtons par un chemin escarpé qui longeait les cascatelles de la source, appuyé sur deux jeunes filles qui lui souriaient.

— Tout cela me dit seulement comment mon guide m'a abandonné, fit il, mais j'ignore toujours de quelle façon vous avez pu, vous, mademoiselle, arriver jusqu'à moi.

— L'enfant avait signalé votre présence dans la clairière. Celle-ci n'était pas encore, à ce moment-là, entourée de tous les côtés par l'incendie.

En ne perdant pas une minute, on pouvait vous sauver. Ma sœur s'élança. Nous connaissons tous les sentiers de la forêt, toutes les sentes de la montagne. Malheureusement, comme vous ne donniez plus signe de vie, comme vous étiez tombé évanoui, invisible dans les broussailles, n'entendant même pas les cris par lesquels on vous appelait, ma sœur perdit à vous chercher un temps précieux et, lorsqu'elle vous trouva, il était trop tard pour reprendre avec vous le même chemin. Le feu avait gagné les derniers arbres restés debout. Ce n'était plus qu'une ceinture de flammes. Passer au travers, c'était s'exposer à une mort certaine, horrible.

— Alors ? dit Philippe, dont les yeux reconnaissants adressèrent à la jeune fille qui l'avait sauvé et qui gardait le silence, un regard d'infinie admiration.

— Alors, monsieur, c'est bien simple. Il n'y avait plus, pour elle et pour vous, qu'à se laisser rouler en bas du ravin. Regardez !

Et elle leva le doigt en l'air, souriant :

— C'est par ce chemin-là que vous êtes descendu !

— Mais les roches sont à pic !...

— Presque. Elle risquait de vous tuer et de se tuer avec vous. Dieu a voulu que vous en soyez quitte pour quelques foulures. Quant à elle, dans une quinzaine de jours, elle pourra se servir de son bras. Il n'y paraîtra plus.

— De son bras ? dit Philippe effrayé.

— Oui... le bras gauche... Il est cassé.

— Oh ! mon Dieu !

— Ce n'est rien, dit la blessée, je ne souffre pas. Ma sœur m'a pansée.

— Et c'est pour moi, pour moi !

Ils avaient marché pendant une heure environ. Ils allaient à très petits pas, car Philippe souffrait beaucoup d'un peu partout.

Ils arrivèrent à une vallée verte et ensoleillée dans laquelle étaient quelques petites maisons, cabanes en bois plutôt que maisons.

Mais, si pauvres qu'elles fussent, cela parut au jeune homme fatigué et mourant de sommeil comme autant de palais.

Elles le conduisirent dans une de ces maisons.

La vallée était déserte. Il semblait qu'il n'y eût pas un seul habitant.

Et c'est à peine s'il eut la force de dire :

— Merci ! Merci !

Il s'affaissa sur un lit de feuilles sèches planté dans un coin entre quatre planches.

Et il s'endormit aussitôt.

Il dormit tout d'une traite jusqu'au soir, sans se réveiller.

Et, lorsqu'il rouvrit les yeux, il vit auprès de lui, les deux sœurs qui le regardaient en souriant.

Le pape le sait, et, bon gré mal gré, c'est encore à la France, même séparée de Rome, qu'il devra avoir recours pour défendre les établissements latins d'Orient, à moins qu'il ne se résigne à la décadence du nom latin, autour du berceau de la chrétienté.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Les blés fédéraux. — Le Conseil fédéral a chargé la maison J. Schellenberg, de Zurich, du renouvellement des approvisionnements de blé de la Confédération.

Traité de commerce avec l'Italie. — Le roi d'Italie a signé samedi le décret prorogeant le traité de commerce actuel de la Suisse du 17 septembre au 31 décembre 1904. C'est donc à partir du 1er janvier 1905 que le nouveau traité de commerce italo-suisse entrera en vigueur.

Corps diplomatique. — M. Serge de Botkine, deuxième secrétaire de la légation de Russie à Berne, vient de quitter la ville fédérale pour rejoindre son nouveau poste à l'ambassade de Vienne. M. de Botkine avait été nommé en 1900, à Berne, où il comptait de nombreuses relations.

Les assurances en Suisse. — D'après la statistique fédérale la population suisse, qui est de 3,315,000 habitants, a payé en 1902 les primes d'assurances diverses ci après :

Assurances sur la vie . . .	Fr.	32,053,000
» accidents . . .	»	11,027,000
» incendie . . .	»	16 832,000
» transports . . .	»	1,865,000
» contre la grêle . .	»	675,000
» du bétail . . .	»	370,000
» bris de glaces, dégâts d'eau, vol et cautionnement . .	»	416,000
Total . .	Fr.	63,238,000

soit environ 19 fr. par habitant.

Sur ce total les assurances cantonales contre l'incendie encaissent un peu plus de 7 millions et les compagnies privées 56 millions. Les compagnies suisses participent à ce chiffre pour le 61 % et les compagnies étrangères pour 39 %.

Mais d'autre part les compagnies suisses d'assurances ont à l'étranger un champ large d'activité, y encaissant annuellement environ 59 millions.

Congrès international des religions. — Mardi matin, à 11 h. s'est ouvert à Bâle le congrès international des religions. 240 délégués de tous les pays assistaient à la séance.

M. d'Orelli, président du comité d'organisation, a prononcé le discours d'ouverture. M. le professeur Naville, de Genève, a parlé au nom du Conseil fédéral et M. le conseiller d'Etat Burckhardt-Finsler, au nom du gouvernement bâlois.

Un nombreux public assistait à la séance d'ouverture.

Le Congrès a tenu mardi après midi sa séance plénière sous la présidence du professeur Reville, de Paris.

La séance a été consacrée à l'audition d'un certain nombre de rapports. On a entendu le Dr Dietrich, de Heidelberg sur la religion naturelle ; le professeur Reville sur l'histoire des religions et l'histoire ecclésiastique ; le professeur Deussen, de Kiel, sur les affinités entre les religions de l'Inde et les religions chrétiennes ; enfin, M. J. Weber, de Menzigen, sur une visite dans un cloître thibétain.

Berne. — Le Conseil fédéral ayant tout récemment déclaré, ensuite de recours, qu'il ne pensait pas que la Confédération dût elle-même prendre des mesures contre la concurrence déloyale, la Chambre du commerce et de l'Industrie de Berne adresse une pétition au gouvernement bernois lui demandant une loi cantonale sur les marchés, le colportage, la vente par acomptes, etc. La pétition indique tout un programme de réformes à réaliser dans ce domaine.

Zurich. — *Crémation.* — Le four crématoire de Zurich a servi, depuis son ouverture (1er juillet 1900) jusqu'au 27 août 1904, à l'incinération de 653 personnes. Le nombre des incinérations s'est sensiblement accrû au cours de l'année actuelle. Le préjugé défavorable à la crémation disparaît de plus en plus dans toutes les classes de la population.

Schaffhouse. — *Brûlés vifs.* — Un incendie qu'on attribue à la malveillance a détruit deux maisons à Thayngen. Un vieillard et une fillette, sa petite-nièce, sont demeurés dans les flammes.

Vaud. — *Le prix du lait.* — La direction de la Société Nestlé prie de rectifier l'article paru dans divers journaux concernant le prix payé par elle pour les laits dans ses rayons d'achat de Payerne et de Bercher. Il n'est pas exact, écrit-elle, qu'elle ait dû, après coup, offrir dans ces rayons-là 12 ½ centimes. Elle a terminé ses achats il y a une quinzaine de jours au prix de 12 centimes offert par elle, prix qui, à fort peu d'exceptions près, a été accepté par ses fournisseurs habituels.

D'autre part on écrit :

« Les bruits de fusion de la Société de lait condensé de Cham avec la Société Nestlé ont donné lieu à de nombreuses transactions en actions Cham à la bourse de Zurich. La *Gazette de Francfort* confirme ce bruit et insiste sur les économies que la fusion procurera et sur l'influence que les deux compagnies pourront exercer sur le prix du lait. »

— *Tremblement de terre.* — Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie mercredi, entre autres à Rougemont et Montreux, entre 2 heures 08 et 2 h. 10 du matin. Durée : 4 à 5 secondes ; direction Nord-Ouest-Sud-Est.

— *Moudon.* — L'*Echo de la Broie* publie un « appel à la population moudonnoise » en faveur de la création d'une maison du peuple, qui servirait essentiellement de salle de spectacles.

Genève. — Un terrible accident est survenu dimanche matin, à la place Saint-Gervais, au cours d'un exercice de sauvetage de la VIme compagnie de sapeurs-pompiers ; le très dévoué chef de ce corps, M. le capitaine Marc Lamunière a fait une grave chute de la hauteur du 2me étage de la maison n° 2, rue de Coutance. Voici dans quelles circonstances :

Un appareil dit « glissoire » avait été fixé au 4me étage et maintenu à la partie inférieure par deux hommes. M. le capitaine Lamunière s'était déjà aventuré plusieurs fois sur cette sorte de drap, mesurant quatre mètres de largeur et long de 30 mètres ; rien de fâcheux ne lui était encore arrivé.

Il voulut renouveler l'expérience et se laissa glisser, mais au bout de quelques mètres, il dévia de l'axe, et tomba dans le vide de la hauteur du 2me étage.

Le malheureux fut relevé par ses collègues dans un état pitoyable, mais n'ayant pas perdu connaissance. Il avait les deux poignets fracturés ainsi que la rotule de la jambe gauche, et les cartilages nasaux brisés.

M. Lamunière a été transporté ensuite à la clinique de M. le Dr A. Reverdin où il est mort hier matin, jeudi.

ÉTRANGER

La guerre.

Kouropatkine cerné à Liao-Yang.

L'impression produite ici par les télégrammes de Sakharof, les derniers surtout, est celle du découragement. A cela s'ajoute l'information suivant laquelle les 12e et 13e divisions japonaises, ayant pénétré entre Liao-Yang et Moukden, opéreraient leur jonction avec les armées de Kuroki et de Nodzu.

Les indications de Sakharof montrent que les Russes, vigoureusement canonnés, ont été refoulés jusque dans le centre sur Liao-Yang et ont subi des pertes considérables. Cela laisse clairement entrevoir que l'armée de Kouropatkine est en partie cernée et menacée de se voir couper les communications avec le chemin de fer et le télégraphe et, en conséquence, sa ligne de retraite.

L'armée russe se trouve ainsi réduite à faire un effort inouï pour rompre le cercle de fer qui l'entoure, ou à se trouver, en cas d'échec de cette suprême tentative, dans une situation des plus critiques.

Les derniers combats.

On mande de Tokio au *Times* :

« On croit que les troupes de Kouropatkine comprenaient 13 divisions, échelonnées, lorsque l'attaque des Japonais a commencé, sur les trois côtés d'un triangle, dont Anping était le sommet et la ligne Liao Yang à An-Chan-Tchouang la base. La faible résistance des Russes à An-Chan-Tchouang est attribuée à la pression de la colonne venant de Takouchan, qui a coopéré avec l'aile gauche de Kuroki et avait pris une position menaçant les derrières des Russes à Chan-Chan.

L'avant-garde du général Oku a poussé ensuite jusqu'à Chiao-Cheng, à 9 milles de Liao-Yang. Le centre de l'armée de Kuroki, après avoir délogé les Russes d'Anping, s'est avancé jusqu'à Simen-

---

Il resta un peu confus.

— Je vous demande pardon, dit-il. Je ne dois pas être loin d'un village où je trouverai l'hospitalité chez quelque habitant, à défaut d'auberge. Veuillez m'indiquer le chemin seulement.

— N'êtes-vous donc pas bien ici ?

— Certes !

— Si vous avez faim, mangez. Si vous avez soif, buvez...

Et l'une des jeunes filles apporta sur une grossière table de la bouillie faite avec des châtaignes et versa du lait dans une tasse de bois.

C'était vrai. Il mourait de faim et de soif.

Il mangea et but.

— Combien je vous suis reconnaissant ! dit-il.

— C'est le droit de tout voyageur de demander en Corse l'hospitalité partout où il le désire, et il fait honneur à la maison qu'il a choisie.

Ce fut la blessée qui parla.

Elle le fit avec une simplicité pleine de noblesse.

— Je me sens plus fort. Je vais partir.

Et il voulut se dresser.

Force lui fut de se rasseoir. Ses membres étaient endoloris. On eût dit que tout autour de son corps des chaînes l'enserraient étroitement.

— Vous le voyez, monsieur, il faut rester.

Il ferma les yeux, caressé par la musique de cette voix.

— Je resterai ! dit-il.

III

Où s'entrevoit l'avenir.

Le sommeil de cette nuit lui fit du bien. Il se réveilla, le lendemain, de bonne heure, reposé, non encore en état de reprendre sa route, mais déjà prévoyant qu'un jour et une nuit de plus suffiraient à le remettre sur pied.

Il venait à peine d'ouvrir les yeux, lorsqu'il entendit frapper doucement à la porte de la masure.

— Entrez !

Et les deux jolies filles apparaissaient, souriantes. La blessée ne souffrait pas trop de son bras. C'était sa sœur et nulle autre qui la soignait.

— Comment avez-vous passé la nuit ?

— Bien.

Elles semblaient heureuses de le revoir.

Mais Philippe, tout à coup, fut frappé d'un pressentiment.

Elles étaient sœurs, cela se voyait, bien qu'il ne leur eût rien demandé encore. Elles semblaient du même âge. Peut-être des jumelles ?

Mais celles qu'il cherchait étaient nées le même jour aussi !

Est-ce qu'après tant de recherches infructueuses, le hasard l'aurait justement conduit auprès des filles de Laurence ?

(A suivre.)

ling, à 12 milles de Liao-Yang et jusqu'à Chantaïtche, à 7 ½ milles au sud de Liao-Yang.

— La bataille continue. La canonnade est moins vive cependant que mardi. Les Japonais tournent graduellement le flanc gauche des Russes. Plus de 500,000 hommes et 1300 canons sont engagés des deux côtés. Toutes les forces russes sont virtuellement en ligne de combat. Un régiment arrivant à l'instant de Russie est parti pour le combat, au son de la musique.

— Le général Kouropatkine a envoyé au tsar un compte-rendu de la bataille du 30, dans lequel il estime à 10,000 hommes les pertes de chaque côté.

— *Port-Arthur privé d'eau.* — Une dépêche de Tokio dit que les Japonais se sont emparés des canalisations d'eau de Port-Arthur.

— *Méprise.* — Les journaux publient une dépêche de Saint Pétersbourg en date du 31, disant que le général Samsonof annonce qu'il a fait prisonnier tout un bataillon japonais.

Allemagne. — *50 personnes noyées.* — Une terrible catastrophe s'est produite sur un bac traversant la rivière de Kamien, près d'Ustkow. Une centaine de personnes voulaient passer le fleuve. Le passeur s'y refusa à cause de leur nombre. On le força cependant et, arrivé au plus fort du courant, le bac chavira et fut emporté par les flots. Cinquante passagers se sont noyés.

Russie. — *Un emprunt de 625 millions.* On maintient, malgré les démentis, qu'un emprunt de 500 millions de marcs a été négocié en même temps que le traité de commerce russo-allemand.

Thibet. — On croit savoir qu'un accord est établi au sujet des clauses du traité à intervenir entre la Grande-Bretagne et le Thibet. La mission anglaise quittera Lhassa plus tôt que le gouvernement ne le prévoyait.

CANTON DE FRIBOURG

Accident. — Un ouvrier italien, employé chez M. Tonnello, entrepreneur de charrois de matériaux, à Estavayer, a été victime lundi d'un affreux accident. Il sortait de la carrière avec un char chargé de parpaings lorsqu'à la descente le frein cassa ; le char prit alors une allure vertigineuse chassant les chevaux affolés.

Le charretier qui, assure-t-on, reçut un coup de pied d'un cheval, fut projeté sous le char d'où on le retira affreusement mutilé. Il avait le crâne fendu, un pied écrasé et de nombreuses lésions à la tête, aux mains et dans le bas ventre. Le malheureux a été transporté à l'Hospice de la Broye.

Le feu au Grand Marais. — Le Grand Marais, qui a commencé à brûler sur de vastes étendues pendant les dernières chaleurs, est toujours en feu. Depuis plus de quatre semaines, la tourbe desséchée qui couvre des kilomètres carrés entre Anet et Münstschmier brûle souterrainement. L'incendie menace Gampelen. Malgré la pluie, malgré les efforts des habitants, plus de 60 arbres fruitiers ont déjà été anéantis. Les foyers sont à deux ou trois mètres au-dessous du sol. Près d'Anet, l'odeur de brûlé est surtout insupportable. De nuit, toute la plaine se crouvre d'un brouillard d'aspect sinistre.

Tremblement de terre. — On écrit de Châtel-St-Denis, le 31 août :

La nuit dernière, on a ressenti, à Châtel, quatre secousses de tremblement de terre ; la première s'est produite vers deux heures moins un quart et les autres ont suivi à quinze minutes d'intervalle. La première oscillation a été particulièrement forte. Chaque secousse était précédée d'un bruit sourd. A quatre heures, on a perçu un dernier grondement sourd et assez prolongé, mais sans mouvement appréciable.

Legs généreux. — M. J. Schoch, charcutier en renom, décédé vendredi dernier à Fribourg, a fait les legs suivants :

A l'Ecole protestante de Fribourg 30,000 fr. ; à la paroisse réformée de Fribourg 20,000 fr. ; à la Société de développement de Fribourg 2000 fr. ; au Chœur mixte allemand 500 fr. ; à la musique de Landwehr 500 fr. ; à la Société de gymnastique l'Ancienne, fr. 500.

GRUYÈRE

La Roche. — Le moulin Rigolet incendié le matin du 30 août était la propriété de M. Benggeli Adolphe. Le bâtiment, très vaste, comprenait maison d'habitation, moulin, magasin, boulangerie, écurie, grange et était habité par deux ménages. C'est à grand peine que les habitants ont pu se sauver, sans rien emporter de leurs vêtements ou de leur mobilier.

Plusieurs pompes accourues n'ont pu fonctionner, faute d'eau.

On ignore la cause de ce sinistre.

Bulle-Romont. — (19 kilom.).

Recettes de juillet 1904	Fr.	35,410
» » 1903	»	37,571
Diminution,	Fr.	2 161
Dès le 1er janvier 1904	Fr.	212,908
« » 1903	»	236,813
Diminution,	Fr.	23 905

Cette diminution n'a rien d'anormal, les transports en 1903 ayant eu une importance vraiment extraordinaire.

Vieux-Grenadiers. — La section des boules du Cercle radical des Vieux-Grenadiers, à Genève, a choisi Bulle pour sa course annuelle qui aura lieu dimanche 4 septembre. Nos amis genevois seront les bienvenus. Le Cercle des Arts et Métiers leur offre le vermouth traditionnel dans ses locaux à 10 ½ heures.

Succès. — M. Alfred Remy, de Bulle, a subi avec plein succès, à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, ses examens pour l'obtention du diplôme d'expert forestier. Nos félicitations.

Notre bétail. — Le bétail tacheté rouge destiné à l'exposition d'Ostermundinhen, actuellement ouverte, a été expédié mardi matin. Souhaitons que de bonnes récompenses encourageront nos éleveurs à persévérer dans leurs efforts pour la bonne renommée de notre bétail.

Recrutement. — Nous rappelons que les opérations du recrutement pour la Gruyère auront lieu à Bulle le mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 septembre prochain.

Gymnastique. — Les jeunes gens, émancipés des écoles, désirant faire partie de la Société de gymnastique de Bulle, sont priés de se rendre au local de répétitions, (Halle de gymnastique) mardi prochain 6 septembre, à 8 ½ h. du soir.

Le mois de septembre. — Voici les pronostics du « Vieux Major » pour le mois de septembre :

Du 1er au 10, très beau, avec quelques jours de grande chaleur.

Du 11 au 13, coups de vent amenant un ciel nuageux et des ondées, avec refroidissement.

Du 14 au 17, très beau, avec réchauffement progressif très accentué.

Du 18 au 20, dépression, grandes pluies.

Du 21 au 27, très beau ; chaleur assez forte dans le milieu de la journée, avec matinées très fraîches ; rosées abondantes.

Les 28, 29 et 30, pluies, refroidissement très sensible.

CHRONIQUE AGRICOLE

Situation.— Bien que les nuits restent fraîches, les journées sont encore chaudes et ensoleillées ; toutes les cultures peuvent encore profiter dans une large mesure de ce temps propice. On a pu commencer les labours en vue des semailles d'automne et l'arrachage des pommes de terre se fait un peu partout, donnant peu de satisfaction, les tubercules ayant été arrêtés dans leur croissance par la grande sécheresse. Les betteraves ont besoin, elles aussi, de chaleur et d'humidité pour regagner le grand retard qu'elles ont éprouvé dans leur développement.

Blés et farines. — La hausse survenue sur les blés semble définitivement acquise. La meunerie décidée par les cours élevés des blés étrangers et aussi par le relèvement sensible du prix des farines paie sans difficulté les blés du pays 19 fr. les 100 kg. *(Journal d'agriculture.)*

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Deux bohèmes lisent le menu du jour affiché à la porte d'un restaurant.

— Tiens, fait l'un, de l'oie « braisée ». Tu aimes ça, l'oie braisée ? demande-t-il à son camarade.

Et l'autre, philosophiquement :

— Je ne sais pas ; je n'en ai jamais mangé, faute de braise !...

* * *

Crétinot lit dans la « Vie d'Esope » que la langue est ce qu'il y a de plus précieux.

— C'est sans doute pour cela, observe-t-il, qu'elle est logée dans un « palais » !

BIBLIOGRAPHIE

Almanach romand. — De tous les calendriers qui régulièrement vers l'automne apparaissent aux devantures des librairies, l'*Almanach romand* est un de ceux que nous voyons revenir avec le plus de plaisir, parce que c'est un des plus intéressants et des plus jolis. Il suffit d'y jeter un regard pour s'en convaincre.

On trouve dans cet almanch une *Revue générale* des événements politiques et autres les plus récents, une *Nécrologie de l'année*, des *anecdotes*, des *renseignements pratiques*. Bref, ce n'est pas trop dire que l'*Almanach romand* est un des modèles du genre et qu'il mérite de trouver accès dans toutes les familles où l'on aime la bonne et saine lecture.

Impuretés de la peau, dartres

feux, boutons, glandes, disparaissent avec une cure du dépuratif Golliez ou Sirop au brou de noix ferrugineux. Agréable au goût, *plus actif et plus digeste que l'huile de foie de morue.* Seul véritable avec la marque des « 2 palmiers ». — En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

SAVON ZÉPHYR
Souverain pour les soins de la peau
FRÉDÉRIC STEINFELS, ZURICH.
(H4075Z) [713

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
ALCOOL DE MENTHE de RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom DE RICQLÈS

Pâtisserie spéciale.

A l'occasion de la Bénichon, on trouvera chez la soussignée ***beignets, bricelets, croquettes, gâteaux doux,*** etc., de première qualité.

Fabrication prompte et avantageuse sur commande de tous les articles précités.

Mme Sauer-Cosandey
Maison Torriani, Rue de Vevey
Bulle.

ON CHERCHE

à Bulle, pour le *10 octobre*, ***un appartement*** de 3 pièces et cuisine.

S'adresser au bureau du journal. [841

A vendre :

de gré à gré, au Château d'en Haut, à Broc ***maison, grange écurie, remise, jardin, place et verger.***

S'adresser au propriétaire, M. Lucien SUDAN, à Broc, ou à M. ANDREY, notaire, à Bulle. (H433B[837

A louer :

un beau logement de 4 pièces, cuisine et dépendances. Entrée à volonté.

S'adresser à M. Antonin COLLIARD, Bulle. [838

A LOUER

pour le *1er octobre*, à La Tour de Trême, ***un logement*** bien exposé, chez Séraphin DUPASQUIER. [840

CHASSE

A vendre chien courant lanceur et suiveur, 3 chasses.

S'adresser au bureau du journal. [836

TABAC ! !

5 kg. Tabac, coupe fine		Fr. 1.95 et 2.45
5 » »	en feuilles	» 3.90 et 4.80
5 » »	extra fin	» 5.40 et 5.80

50 cigares et jolie pipe gratuits.

Allumettes soufrées, marque *Couronne*, la caisse de 200 grosses boîtes Fr. 6 80

Allumettes suédoises, marque *Spéciale*, la caisse de 1000 boîtes-tiroir Fr. 13.75

Oertly & Bettex, Boswil.
Grands Magasins Winiger.

A louer :

pour entrer en 1905, les ***pâquis*** de montagne appelés le ***Prassy*** et les ***Ecovayes*** au-dessus du Pâquier.

S'adresser au notaire MENOUD ou à Etienne CASTELLA, à Gruyères. [843

Le soussigné est acheteur de **parties de fromages gras.** *Première qualité.* Payement comptant

N. JUNGO, 63, Grand'rue, Fribourg. (H3597F)[844

Mademoiselle REMY

couturière, désire des apprenties présentées par les parents [855

MISES

Lundi 5 septembre courant, dès 10 heures du jour, l'office des poursuites de la Gruyère, vendra en mises à son bureau une belle montre en or. (H427B)[857

Bulle, le 2 Septembre 1904.

L'Office des poursuites.

Scories Thomas

Pour la livraison des scories, les inscriptions sont reçues d'ici au **10 septembre, à l'Agence agricole Aug. Barras, à Bulle.** [827

JEUNES FILLES

On engage continuellement des

jeunes filles

à la **Fabrique de chocolat de Broc.** [750

Bon salaire dès le commencement.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :

Bulletins pour mises de bois.

GRAND TIR FRANC

ORGANISÉ PAR LA

Société des Carabiniers de Bulle

Dimanche, lundi et mardi, 11, 12 et 13 septembre 1904.

Somme exposée : 3000 fr.

Hygiène de la chevelure.

Lavage de têtes pour dames.

systèmes anglais

avec le séchoir capillaire à hélice.

Salon spécial pour la coiffure de dames.

H116B] Ouvrages en cheveux en tous genres. [842

Spécialité de parfumerie fine.

Canadoline et pétrole Hahn contre les pellicules.

Grand choix de cravates depuis 20 cent.

Bretelles de tous les systèmes, depuis 40 cent.

Achats de cheveux coupés et tombés.

CHEZ

A. MARGOT, coiffeur-parfumeur

en face de l'Hôtel du Cheval-Blanc, BULLE.

Service antiseptique.

Zinguerie. Ferblanterie. Ornements.

Couvertures en tous genres.

Appareillage et installation de paratonnerres.

Articles de ménages. Réparations.

Installation d'éclairage à acétylène.

Joseph REGIS, Bulle.

L'atelier est transféré

DÈS CE JOUR (H425B)[835

à la **Maison MOURLEVAT,** Place de la Foire.

Meubles en tous genres et tous styles.

Tentes, stores, rideaux, crins, plumes, duvets.

Pose de bourrelets pour portes et fenêtres.

Tapisserie Gustave PAHUD Ebénisterie

Place des ALPES **BULLE** *En face du Cheval-Blanc*

Installations complètes de villas et hôtels.

n564B] ***Travail garanti pour sa solidité et sa bien-facture.*** [1000

Lavage chimique et teinturerie.

Mangold et Röthlisberg, Successeurs de

C. A. GEIPEL, BALE

DÉPOT chez Mlle ***Fanny PEYRAUD,*** *Confections,* ***Bulle.***

Spécialité : *Lavage chimique et teinture*

de vêtements de dames, de messieurs et d'enfants, toilettes de bal, costumes de carnaval, uniformes, couvertures de lits, rideaux, étoffes de meubles, tapis, plumes d'autruches, gants, souliers de bal, ombrelles, n1822Q] peleteries, dentelles, velours et peluche, etc. [833

Timbres en caoutchouc

à l'Imprimerie de LA GRUYÈRE.

Schutz-Marke.

Gerolsteiner Sprudel

Tafelgetränk I. Ranges.

Preisgekrönt auf allen beschickten Ausstellungen.

Von ärztlichen Autoritäten empfohlen als vorzügliches Mittel gegen Halsübel, Magen-, Blasen- und Nierenleiden.

Dépôt : Robert SCHNEIDER, Café National, Fribourg.

Adresse: Gerolsteiner Sprudel, Köln a. Rh.

On cherche

une ***jeune fille*** brave et honnête pour le service d'un café. Inutile de se présenter sans de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [829

Avis aux constructeurs

Ensuite de décision prise, les plans présentés à l'approbation du Conseil communal de Bulle devront désormais être tous établis à l'échelle de 1 : 50, soit 2 %

Il est, en outre, rappelé la pose des garbarrits prescrite par l'art. 112 du règlement du 27 mai 1890 et qui sera régulièrement exigée pour chaque construction.

828] *Le Secrétariat communal.*

On désirerait louer

deux chambres avec ***cuisine*** et part à une écurie pour y mettre un cheval.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle. (H431B)[831

Maison à vendre

avec ***jardin,*** exceptionnellement bien située au centre de ***La Tour-de-Trême.***

S'adresser au notaire PASQUIER, à Bulle. [820

A vendre :

une maison d'habitation ayant 4 appartements, buanderie, bûcher, porcherie, grange, écurie, remise, le tout de construction récente et situé au soleil levant, avec deux beaux jardins, rière Bulle. [788

S'adresser à M. le notaire MORARD, à Bulle.

Bois de moule

(foyard et sapin) est demandé à la ***boulangerie Schneider, Bulle.*** [800

UNION OUVRIÈRE DE LA GRUYÈRE

Bulle.

Dimanche 4 septembre
à 2 heures

Assemblée générale

au local habituel.

TRACTANDA :

Discussion sur la marche à suivre durant le semestre d'hiver, ainsi que plusieurs choses très importantes.

Payement des cotisations.

Présence indispensable de tous les membres. [830

Cabinet dentaire

H. DOUSSE

Chirurgien-Dentiste

CONSULTATIONS

de **9** *heures à* **12** *h. et de* **2** *h. à* **5** *h.*

à ***Romont :*** *mardi, mercredi et vendredi;*

à ***Bulle :*** *jeudi et samedi;*

à ***Châtel :*** *le lundi.* ((H2B)[463

Bon fromage gras

à **75** cent. la livre, chez M. ***Joseph Guillet, laiterie d'Echarlens.***

Rabais par quantité. [780

N'achetez pas de chaussures

avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la

Maison d'envois GUILLAUME GRÆB

ZURICH, *Trittligasse 4.*

Le catalogue sera expédié sur demande *gratis* et *franco.*

Souliers pour filles et garçons, très forts, Nos 26-29, *fr. 3.50,* Nos 30-35, à *fr. 4.50. Souliers* à lacer, pour dames, très forts, à *fr. 5.50,* plus élégants, avec bouts, *fr. 6.40 Pantoufles* en canevas pour dames à *fr. 1.90. Bottines* à lacer pour hommes, très fortes, à *fr. 8.* Plus élégantes, avec bouts, *fr. 8.25. Souliers pour ouvriers,* forts, *fr. 5.90.*

Envoi contre remboursement. ***Rien que de la marchandise garantie solide.*** (H1101Z)[214

Echange de ce qui ne convient pas. — Service rigoureusement réel. — Fondée en 1880.

— GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS BULLE